

Pour justifier le boycott d'une consultation pourtant démocratique, le bureau de section UNSA-ICNA, manifestement sans projet et sans argument, joue à l'apprenti juriste et se réfugie désormais derrière des considérations juridiques, mettant en avant une prétendue illégalité des choix soumis à la consultation.

Le SNCTA a demandé à ce que la situation soit clarifiée, la réponse de l'administration est sans appel :

Je vous confirme que l'organisation du travail lors de la transformation 4-FLIGHT telle que proposée par l'administration et présentée aux organisations syndicales est bien conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.
Par ailleurs, j'ai également vérifié la conformité de l'organisation proposée par le SNCTA aux dispositions de l'arrêté de 2016 définissant le cahier des charges des dispositifs expérimentaux.

Mail du Chef de centre aux organisations syndicales

Le saviez-vous ?

L'UNSA-ICNA n'en est pas à son coup d'essai en mettant en avant une fausse illégalité.
À titre d'exemple, une requête contre les expérimentations avait déjà été rejetée par le tribunal par ordonnance du... 27 août 2015.

Bloquée dans des combats du passé depuis plus de 10 ans, l'UNSA-ICNA continue de se radicaliser en faisant de la chaise vide et du boycott ses maîtres mots. Ayant défendu un EEE inadapté pour Aix, ayant boycotté les GT 4F et refusant le schéma de transformation 4-Flight – et les deux seuls projets associés – l'UNSA-ICNA veut-elle vraiment d'une modernisation technique ?

Le SNCTA appelle chaque contrôleur, favorable ou non à l'alternative portée, à venir choisir ses conditions de travail pour la transformation 4-Flight.

Laissons la démocratie s'exprimer normalement.

Consultation en cours les 10/13/14/15 janvier, 2e étage (A2S202) : faisons le choix d'avancer !